Compte-rendu du Conseil de quartier GARE
Réunion du 22 novembre 2018

--

Le présent C/R annule et remplace la version précédente, notamment en son §3 b Q2

--

PRESENTS
Membres du bureau : Alain Brunel (co-président), Agnès Guijarro (secrétaire)

Membres : Mmes Séverine Bérard, Magali Beaufort, Sandrine Marnac ; et Mrs Jean-Paul Rodriguez, Gilles Carcy, Jean Gil, Philippe Roche, Laurent Orset, Claude Huet, Francis Rogalle, Thierry Parapel

Elu de la Mairie : Mr Arnaud Séverac (Jean-Stéphane Chouard, élu, est excusé)

Représentant de la section sport et jeunesse de la Mairie : Stéphane Merland (invité pour traiter la question 1)

Nombre de participants : 15

Points abordés

➔ Début de la réunion : 18h30

1/ Concernant notre Projet Participatif :

Affirmation en préambule : Notre projet restera dans l'esprit tel qu'il a été présenté et voté.
Pour autant, la Mairie est réticente dans la pose d'agrès en bois ; en effet, compte tenu des problèmes causés par ces derniers sur la commune, elle n'est pas favorable au bois qui nécessite trop d'entretien et de remplacements de pièces dégradées par l'humidité ou le vandalisme, ce qui représente un coût élevé pour la collectivité.
Le 25/10, Mme Siméon, Mr Merland et Mr Brunel se sont rencontrés sur site (chemin de Fontrouge) au sujet de la problématique des futurs agrès : il en ressort qu'en changeant le bois par du métal nous aurions du matériel plus solide et moins sensible à la dégradation. Aussi, Mr Merland (représentant la section jeunesse/sport Mairie) s'est chargé de faire faire 2 devis avec du matériel en aluminium.
Bien sûr, le choix de moduler les devis (nombre d'agrès) pour rentrer dans l'enveloppe budgétaire nous est laissé. Le 1er prend en compte des agrès chez PROLUDIC (société qui nous avait déjà proposé un devis, mais avec du bois), et le 2ème qui s'appuie sur la société FREETNESS (que la Mairie a déjà sollicité pour son matériel métal).
Par ailleurs, si le Conseil de Quartier décidait d'opter pour le 3ème devis, initialement choisi pour son matériel en bois (proposé par le paysagiste Philippe Gayet), nous conserverions ce choix final.

2/ Les ragondins sont arrivés en masse dans le quartier :

Cet animal est classé comme «nuisible». Les ragondins sont porteurs de la leptospirose.
Cette maladie dangereuse est transmissible à l'homme et quasi fatale aux chiens et chats (par l'urine déposée).
Mr Parapel a consulté des chasseurs pour savoir comment se débarrasser de ces nuisibles. Des pièges existent et sont posés gratuitement ; cela requiert un savoir-faire (piégeage, élimination des rongeurs) qui est du ressort des spécialistes.
Mr Séverac nous informe que la Mairie, consciente du problème, fera procéder de son côté au piégeage dans la commune.

3/ Reprise de l'ODJ du 20 septembre :

a) Concernant le drainage de la parcelle 95 et notre parcours de santé :

Le chemin communal est constellé de gros cailloux et le fossé a été comblé après les travaux de terrassement du propriétaire.
« C'est au propriétaire du terrain à faire le drainage et non la Mairie » nous dit Mr Séverac, puisque le fossé mitoyen du chemin communal a été bouché. La rétention d'eau pourrait dévaloriser et dégrader les zones d'agrès.
Le service cadastre/urbanisme pourrait-il nous tenir informés de la solution donnée à ce problème ??
De plus, est-ce qu'un permis de construire a été déposé sur ladite parcelle ??

b) Reprise de l'ODJ du 20 septembre resté sans réponses

Q 2 - Amélioration du fonctionnement des Conseils de quartiers :

Lors d'une réunion dont l'objet était de mieux prendre en compte le travail MAIRIE/CONSEILS de QUARTIER, 6 Conseils étaient présents sur 11.
Il a été dit que «les comités de quartier ne sont pas pris au sérieux par les élus », à quoi Mme Voisin, adjointe citoyenneté/communication, a répondu que ce n'était pas vrai et que la démocratie participative était un élément fondateur de leur programme et donc pris au sérieux ».Elle a précisé que « tous les comptes rendus de réunions de Conseils de quartiers sont lus par elle-même, Mme le Maire, et l'élu référent ».
Mme Voisin nous tiendra informés des conclusions de cette réunion.
Lors de cette réunion, la présidente du quartier Bidot nous informait qu'elle avait ouvert un compte Facebook pour recueillir les avis et doléances des habitants. Chaque mois, les intéressés par l'ordre du jour de la réunion conversent et donnent leur avis (ils sont jusqu'à 90 à participer au forum, mais beaucoup moins en réunion plénière).

Q 5 – Nettoyage du bassin de rétention rue des Hirondelles :

Le nettoyage est fait lorsqu'un propriétaire en fait la demande, mais ce n'est pas systématique. A qui appartient réellement ce bassin ??

c) Les 2 bassins de rétention sont-ils toujours d'actualité ??

Sur l'ancien terrain de foot et en face du 1er jardin partagé : la réponse de Mr Séverac est positive mais il ne peut préciser d'échéance.

d) Mise en service du 2ème jardin partagé ??

Début 2019, après le branchement électrique annonce Mr Séverac.

e) Nuisance provenant des moustiques cet été :

Pour contrer l'avancée des moustiques (compris le tigre), la Mairie a placé 25 nichoirs pour chauves-souris près des écoles.
Des nichoirs sont commandés pour 2019 à la société fonsorbaise Symbiosphère.
Pourrait-on être consultés sur le prochain placement de ces nichoirs dans notre quartier ??

<u>Prochaine réunion du Conseil</u> = le Jeudi 7 février 2019 à 18h30.

Nous souhaiterions que la Mairie nous offre un pot de l'amitié, afin de « lancer » 2019, et ce pour 25 personnes.
La présente demande est faite à destination d'Arnaud SEVERAC et Geneviève VOISIN = est-ce que voulez-vous bien ??

➔ Fin de la réunion : 20h30

Fait par le bureau du CQ Gare